Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20261107-2026_77-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2026
****

L'an deux mil vingt-six, le sept novembre, à 10h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 16
Vincent MINIER : Maire
M LAURENT Yann, Mme ARHAN Patricia, M. JAFFRO Gérald : adjoints
M. LEBRETON Gervais, M. QUEMENEUR Bernard, M. ENOND Michel, Mme CADET Héléna, M. DOREL Didier, Mme TRICOIRE Isabelle, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, Mme JAUNY Manuela, M. BOVI Hervé, Mme CARRE Mélissa, M. CALME Erwann.

Absents : 3 (dont 3 pouvoirs)
Mme GOUR Christèle (donne pouvoir à M. JAFFRO Gérald), Mme LE MINTER Laetitia (donne pouvoir à Manuela JAUNY), Mme HARDY-VIGNON Laurence (donne pouvoir à Didier DOREL)

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 03/11/2026

M LAURENT Yann prend place au bureau en qualité de secrétaire.

****

2026 – 77 :
Etang du Venon : réflexion pour une éventuelle acquisition

Considérant que les propriétaires actuels du Château de la Retenue, Messieurs MARTIN et LEFEUVRE, ont fait part de leur souhait de voir l'étang du Venon et ses abords devenir publics, parcelles ZN 42/ ZN 44 (sur la commune de Chanteloup) et ZV 25 (sur la commune de Corps-Nuds) ;
Considérant l'intérêt que pourrait représenter ce projet pour la commune de Chanteloup, M. MINIER a pris contact avec le Maire de Corps-Nuds afin de lui présenter cette éventualité et d'envisager les perspectives de sa concrétisation ;
Considérant que le prix de vente annoncé par les propriétaires s'élèverait à 51 000 € environ, frais de notaire inclus, sous réserve de l'avis des domaines, des émoluments, frais et taxes à venir ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
-ÉMET un avis favorable à la poursuite de la réflexion autour de ce projet ;
-DONNE mandat au Maire pour poursuivre les échanges et les démarches nécessaires à l'étude de cette opportunité.

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER
MAIRIE DE CHANTELOUP
ILLE-&-VILAINE